



## **Prix de conférencier ou conférencière émérite de l'ISCR des IRSC et de la SCS en sciences du sommeil de 2023**

### **Formulaire de mise en candidature**

---

Veillez remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et le soumettre par courriel à la Dre Yuliya Fakhr ([yuliya.fakhr@cihr-irsc.gc.ca](mailto:yuliya.fakhr@cihr-irsc.gc.ca)) au plus tard le **25 novembre 2022**, à **16 h (HR)**.

Veillez noter qu'en soumettant un dossier de candidature, les répondants et les personnes mises en candidature consentent à ce que leurs renseignements soient transmis au groupe partenaire pour ce prix.

#### **Coordonnées du répondant ou de la répondante**

Nom :

Poste :

Établissement :

Numéro de téléphone :

Courriel :

#### **Coordonnées de la personne mise en candidature**

Nom :

Poste :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Province/État :

Code postal/ZIP :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Site Web :

Cette personne est-elle disponible pour participer à la conférence de la SCS qui se tiendra à l'hôtel Westin Ottawa du 27 au 29 avril 2023? (Oui /Non )

#### **Coordonnées de l'administrateur du bureau du candidat**

Nom :

Numéro de téléphone :

Courriel :



## Dossier de candidature :

1. **Biographie** : Veuillez joindre la **version intégrale du CVC** de la personne mise en candidature dans une pièce jointe distincte. Les CV en format libre ne sont pas acceptés.
2. **Lettres d'appui** : Au plus deux lettres d'appui (d'un maximum de deux pages chacune) doivent être présentées. Une des lettres doit être fournie par l'établissement du candidat. La seconde doit provenir d'une source autre que l'établissement du candidat (de préférence, d'un collaborateur international).

**Remarque** : Les lettres d'appui doivent compléter l'information fournie dans le CVC et situer le contexte des réalisations du candidat. Elles doivent également aborder les critères d'évaluation en accordant un intérêt particulier aux priorités communes à l'ISCR et à la SCS : la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

3. **Veuillez justifier brièvement (dans au plus 250 mots) la candidature présentée** : Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énumérés ci-dessous, selon les priorités communes à l'ISCR et à la SCS (la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion). Veuillez vous assurer de nous fournir les renseignements détaillés nécessaires afin que le comité d'évaluation puisse étudier les candidatures en conséquence.

## Remarques :

- Si plusieurs candidatures distinctes sont reçues pour un même candidat, les auteurs des mises en candidature pourraient être invités à travailler en collaboration à une candidature conjointe.
- Les scientifiques qui ont reçu un prix de conférencier ou de conférencière émérite dans le passé ne sont pas admissibles.
- La candidature des personnes hautement qualifiées non retenues à ce concours pourrait être prise en considération pendant un maximum de trois années consécutives à compter de l'année de la mise en candidature initiale.
- Les candidatures présentées après la date limite, pour lesquelles il manque des documents ou dont le contenu est incorrect ne seront pas acceptées.



**Remarque :** Les candidatures seront évaluées par rapport aux critères suivants :

1. Impact de la recherche de la personne mise en candidature sur les sciences du sommeil au Canada et à l'étranger; mesure dans laquelle la personne mise en candidature a contribué à l'avancement des sciences du sommeil au Canada et à l'étranger (p. ex. conclusions ou résultats de recherche importants/clés) au cours des dix dernières années.
2. Pertinence, application et impact de la recherche de cette personne sur les résultats cliniques, la propriété intellectuelle issue des travaux de recherche ou toute autre percée importante dans le domaine des sciences du sommeil.
3. Démonstration de la force et de la réputation de cette personne dans le domaine des sciences du sommeil au Canada et à l'étranger.
4. Impact du mentorat et du milieu de formation de cette personne sur le développement de scientifiques en début de carrière et autres parties hautement qualifiées au Canada et à l'étranger.